



## ⇒ Communiqué de presse

Vendredi 19 juin 2009

### « Le Gouvernement décrète que la Bretagne n'est plus maritime », s'indigne Jean-Yves Le Drian.

« Je viens d'apprendre avec stupéfaction que le Gouvernement a décidé de supprimer la Direction des Affaires Maritimes en Bretagne. La première région maritime française, représentant un tiers du littoral français avec plus de 2.700 km de côte, perdrait ainsi totalement la maîtrise de ses affaires maritimes.

Cette décision invraisemblable revient à nier la nature même de la Bretagne. Pour 75% des Bretons, la mer est en effet le premier atout de la région : 100.000 emplois en dépendent, et 95% de la population vit à moins de 60 kilomètres de la côte. Même pour les visiteurs de la Bretagne, c'est bien la mer qui est le plus souvent associée à l'image de notre territoire.

Nier la nature maritime de la Bretagne, c'est nier l'évidence. La Bretagne c'est un patrimoine maritime naturel et historique exceptionnel. C'est plus de 40% de la pêche française. C'est la moitié des inscrits à l'ENIM. C'est la région du nautisme et de la course au large par excellence. C'est le rail d'Ouessant, l'un des passages maritimes le plus fréquenté au monde, avec tout ce que cela implique en terme de sécurité et d'environnement.

Pour la Bretagne, la mer c'est aussi l'avenir. Les perspectives d'innovation et de développement dans le domaine maritime sont immenses, dans des secteurs aussi porteurs que l'énergie, les biotechnologies, ou l'alimentation pour ne citer que quelques exemples. En désengageant l'Etat de notre territoire, le gouvernement montre tout le mépris qu'il ressent à l'égard de l'aspiration des Bretons à vivre et prospérer grâce à la mer et au littoral.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que se tient actuellement le Grenelle de la mer. Il était pourtant censé être le lieu de la concertation qui aurait dû aboutir à des propositions pour une nouvelle gouvernance maritime. J'ai bien peur qu'il ne s'agisse une fois de plus que d'une concertation factice et jouée d'avance qui ne servira qu'à cautionner des décisions prises en petit comité par le Gouvernement.

La suppression de la Direction des Affaires Maritimes en Bretagne est tout simplement inacceptable pour les Bretons. Je ne veux pas croire que le gouvernement ne puisse pas revenir sur cette décision injuste, méprisante pour les gens de mer, et prise en dépit du bon sens. En tant que Président du Conseil régional, je demande le retrait immédiat de ce projet et la mise en place d'une véritable concertation».

Jean-Yves Le Drian  
Président du Conseil régional de Bretagne

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96

#### Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - [presse@region-bretagne.fr](mailto:presse@region-bretagne.fr)

[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)